



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°32-2018-127

PUBLIÉ LE 11 DÉCEMBRE 2018

# Sommaire

## DDFIP

32-2018-12-10-003 - fermetures exceptionnelles des SPFE AUCH1 et SPFAUCH2 les 2 et 3 janvier 2019 (1 page)

Page 3

DDFIP

32-2018-12-10-003

fermetures exceptionnelles des SPFE AUCH1 et  
SPFAUCH2 les 2 et 3 janvier 2019

*fermetures exceptionnelles des SPFE AUCH1 et SPFAUCH2 les 2 et 3 janvier 2019*



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
Du GERS**

CS 70352  
32010 AUCH Cedex

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public  
des services de la direction départementale des finances publiques du Gers**

**Le directeur départemental des finances publiques du Gers**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juin 2016 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du Gers ;

**ARRÊTE :**

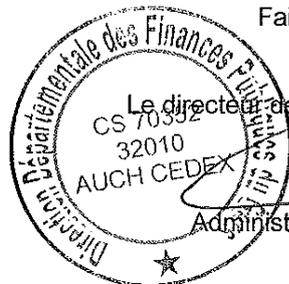
**Article 1<sup>er</sup> :**

**Le Service de Publicité Foncière et d'Enregistrement d'AUCH 1,  
et le Service de Publicité Foncière d'AUCH 2,  
14 Rue Leconte de l'Isle - CS 70352 - 32007 AUCH CEDEX  
seront fermés à titre exceptionnel les 2 et 3 janvier 2019.**

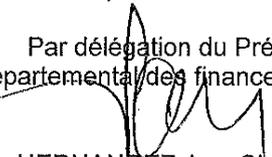
**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à AUCH, le 10 décembre 2018



Par délégation du Préfet,  
Le directeur départemental des finances publiques du Gers

  
HERNANDEZ Jean-Claude  
Administrateur Général des Finances Publiques

**MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS**